

Direction de  
l'Environnement

Service des installations  
classées, des impacts  
environnementaux et des  
déchets

Bureau des ICPE

6, route des Artifices -  
Moselle  
BP L1  
98849 Nouméa CEDEX

N° 4489-2016/2-  
ISP/DENV

Nouméa, le - 8 DEC. 2016

*Le Chef de service*

à

Madame Sonia LAGARDE  
Députée-maire de la commune de Nouméa  
Mairie de Nouméa – Hôtel de Ville  
BP K1 Nouméa CTC  
98849 Nouméa cedex

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - demande d'autorisation d'exploiter une installation de traitement et d'épuration des eaux résiduaires domestiques ou assimilées des quartiers de Tindu et Kaméré, commune de Nouméa, présentée par la Ville de Nouméa

Référence : dossier reçu le 13 décembre 2010, complété le 15 décembre 2011, modifié le 5 décembre 2013, le 3 juin 2015 et le 2 février 2016

Pièce jointe : une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur

Madame la députée-maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver, en application de l'article 413-17 du code de l'environnement de la province Sud, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur nommé dans le cadre de l'enquête publique concernant la demande d'autorisation d'exploiter susvisée.

Je vous saurais gré de bien vouloir m'apporter, dans un délai d'un mois, les éléments de réponse que vous estimerez utiles.

Je vous prie d'agréer, Madame la députée-maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef du service des Installations Classées,  
des Impacts Environnementaux et des Déchets**